

Congrès des Epl Bordeaux

Jeudi 12 octobre 2017

11h30

Discours de

Jacques CHIRON, Président de la FedEpl

Cher Amis,

Il y a maintenant trois ans, vous m'avez fait l'honneur de m'élire à la présidence de notre fédération, à l'occasion du congrès de Deauville.

3 ans déjà !

Comme elles ont passé vite, ces années denses, enthousiasmantes et tellement enrichissantes !

Permettez-moi de les survoler avec vous, pour constater que ces trois dernières années :

- ont été marquées par de profondes évolutions du cadre d'intervention des Epl
- n'en ont pas moins permis à notre mouvement de continuer à aller de l'avant
- tandis que notre Fédération a poursuivi sa professionnalisation

Concernant les profondes évolutions du cadre d'intervention des Epl, 4 lois ont changé sensiblement la donne pour les Epl venaient tout juste d'être votées :

- La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, MAPTAM, en janvier 2014
- La loi organique interdisant le cumul
- La loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite loi ALUR, en mars 2014
- Et la loi permettant la création de Semop en juillet 2014

On pouvait attendre, pour ne pas dire espérer, un peu de stabilité, permettant de digérer au mieux tout ce nouveau corpus.

Il n'en a rien été ! Les textes législatifs concernant nos sociétés, sur des thèmes identiques à ceux précédemment cités dont l'encre n'avait pas encore séché, n'ont pas manqué !

Je ne vous citerai que les principaux. Il y en a quand même 6 !

- Loi relative à la délimitation des régions en janvier 2015
- Directives européennes sur les marchés publics et les concessions en juillet 2015
- Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République en août 2015
- Loi Sapin 2 en décembre 2016
- Loi égalité et citoyenneté de janvier 2017
- Enfin, loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain en février en 2017

Ces cas sont exceptionnels.

Le plus souvent, le lobbying, c'est tâcher de réduire la portée, voire parfois de supprimer des dispositions préjudiciables pour les Epl, rédigées par des interlocuteurs qui nous connaissent mal ou ne nous aiment pas.

Au fond, il s'agit de « déjouer des coups bas ». Ce travail, souvent méconnu, dont il me paraissait important de vous parler, nécessite une veille permanente, une capacité à se mobiliser à tout moment et une forte expertise.

Il requiert de disposer de solides réseaux de confiance au Parlement, de savoir saisir la chance quand elle passe et de tenir bon.

Ce travail, c'est le cœur de métier de votre Fédération qui mobilise en permanence une grande partie de ses équipes. L'enjeu est de taille, il s'agit des conditions dans lesquelles vos Epl interviendront demain.

Sur les textes que je viens d'évoquer, avec certains articles que nous ne souhaitons pas, dont nous n'avons rien à attendre, on peut au final se féliciter que l'action de la Fédération ait abouti aux résultats suivants :

- Les transferts de compétence instaurés par la loi Notre peuvent s'effectuer dans des conditions laissant une réelle marge de manœuvre.
- Dans cette même loi Notre, la gamme Epl n'a finalement pas vu son champ d'intervention se réduire.

Il n'y a pas eu non plus au final de dispositions fragilisant tel ou tel type d'Epl comme la Spl, qui suscite encore de vives critiques de la part de l'administration centrale.

- Les directives européennes sur la commande publique ont été transposées

Ces directives ont permis d'ancrer le « in house » dans le droit « dur ». Elles ont également sécurisé la conformité du dispositif de l'assemblée spéciale avec les exigences du contrôle analogue, mettant un terme à une remise en cause par les tribunaux français qui fragilisait 50 % des Spl.

- Enfin, malgré d'incessants coups de boutoir provenant de toute part, et survenus pratiquement sur chacun des textes précités, la Sem immobilière a conservé son statut d'organisme de logement social à part entière que j'avais obtenu lors de l'adoption de la loi ALUR en 2014.

Et les communes ont conservé la possibilité d'être les actionnaires de référence de telles sociétés.

Cela a permis à quelques Sem en 2017, d'absorber pour la 1^{ère} fois des organismes HLM.

Sur d'autres dispositions figurant dans ces textes les résultats sont plus mitigés :

- La Fédération Ile de France, extrêmement mobilisée sur les établissements publics territoriaux n'en a pas moins réussi, sous l'impulsion de ses Présidents Hervé MARSEILLE et Patrick JARRY, à très fortement limiter les périmètres couverts par les Opérations d'intérêt national.
- La possibilité donnée à l'Etat, dans plusieurs textes, de créer des outils s'inspirant très largement des Spl et des Semop, est certes un hommage à l'opportune imagination législative du Parlement et au bien fondé de la stratégie de gamme portée par notre FedEpl.

Mais l'apparition des premières Splain ou Sem d'aménagement à opération unique, n'en est pas moins mise au service de vellétés de recentralisation de plus en plus réaffirmées, tout particulièrement dans le logement et l'aménagement, et en Ile de France.

Sur l'ensemble des lois sur lesquelles la FedEpl s'est activement mobilisée, le bilan me semble pour autant positif.

L'essentiel à ce jour a été préservé, permettant à notre mouvement de continuer à aller de l'avant.

Je voudrais évoquer maintenant les profondes évolutions du cadre d'intervention des Epl. Lors de son discours marquant la fin de son mandat en 2014, Jean-Léonce DUPONT avait souligné l'importance pour le mouvement des Epl et sa Fédération de « ne pas subir ».

Les actions que je viens d'évoquer l'attestent.

Certaines dispositions législatives que je n'ai pas encore évoquées et en faveur desquelles la Fédération des Epl a été très présente y ont contribué :

- la loi relative à la transition énergétique qui sécurise les Epl de plus en plus nombreuses,
- la mise en place, effective à compter du 1^{er} janvier 2018, de la dépenalisation du stationnement, qui ouvre de nouvelles perspectives,
- la sécurisation de la gestion des offices de tourisme en Spl,

La dynamique des Epl, elle peut être certes stimulée par telle ou telle disposition. Mais elle n'en résulte pas moins pour l'essentiel des Epl elles-mêmes, de vous-mêmes les dirigeants d'Epl.

J'ai constaté combien le mouvement des entreprises publiques locales a résolument opté pour une posture proactive et d'anticipation, comme il l'a toujours fait à chacune des grandes étapes de la décentralisation :

- reconstitution de l'actionnariat des collectivités locales pour accompagner les transferts de compétences,
- filialisation pour innover et porter les investissements avec des partenaires industriels et financiers,
- déploiement d'activités complémentaires pour apporter une réponse globale dans vos métiers traditionnels
- fusions et mutualisations pour optimiser les coûts et partager les savoir-faire ...

J'ai envie de vous dire, bravo à vous qui faites bien bouger les territoires au quotidien !

Aux côtés de ce redéploiement des Epl existantes, on recense depuis 2010 une cinquantaine de créations par an.

La plupart de ces nouvelles Epl sont constituées pour prendre le relai d'une gestion associative en régie, pour réinjecter de la gouvernance publique au sein de laquelle la collectivité devient pleinement acteur.

Bienvenue à vous tous ici présents qui nous avez récemment rejoint !

Le redéploiement du mouvement des Epl permet de doter les collectivités d'opérateurs modernes.

La France compte aujourd'hui 1254 Epl qui génèrent 13,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en métropole comme dans les Outre-mer.

Il y a 3 ans, on recensait 1214 Epl pesant 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Aux côtés des 929 Sem, on compte désormais :

- 318 Spl qui sont les outils privilégiés de la coopération entre collectivités locales
- près d'une dizaine de Semop qui offrent des perspectives nouvelles de coopération institutionnalisées entre les collectivités et leurs opérateurs industriels et de services.

Et la relève est déjà là ! avec 162 projets identifiés et accompagnés par la FedEpl, dont 37 Semop.

L'enjeu majeur de l'appropriation des Semop par les collectivités locales, en parfaite complémentarité avec la Sem et la Spl, est donc en bonne voie d'aboutir !

Dans tous ces domaines, la gamme Epl, dans ses différentes composantes gagne des parts de marché. Tout particulièrement dans le tourisme et les ENR.

Mais aussi dans le logement, où d'aucuns pensaient que les jeux étaient faits et que la vocation de la Sem immobilière était de lentement disparaître, si possible avec élégance, a minima avec résignation !

Deux raisons principales expliquent à mes yeux ce dynamisme :

- Première raison. L'ADN des Epl qui colle aux réalités et aux attentes de la France de ce début du XXI^e siècle, ce qui les positionne comme une réponse singulièrement moderne : maîtrise politique, enracinement territorial, management d'entreprise, priorité à l'intérêt général et au long terme, qualité des équipes attachées aux valeurs du service public et de la performance.
- Deuxième raison, l'existence aujourd'hui d'une gamme complète d'outils résultant de la décision courageuse du mouvement des Epl de prendre en main son avenir.

Pour être à la hauteur, et en un mot, utile dans cette tectonique territoriale dont je viens de dresser le panorama, notre Fédération a su aussi évoluer au cours de ces dernières années.

J'ai envie d'évoquer avec vous comment la Fédération a poursuivi sa professionnalisation. Notre mouvement a vu son redéploiement se poursuivre et même s'accélérer.

Dans ces conditions, il était indispensable que la Fédération, comme elle avait commencé à le faire, continue de changer d'évoluer, pour vous accompagner le mieux possible en innovant avec un coup d'avance.

J'ai fait pleinement miennes les orientations du plan stratégique Epl Territoires 2020 adopté en 2012 sous l'impulsion de Jean-Léonce DUPONT. Avec l'objectif que la FedEpl soit le mieux possible aux côtés des Epl dans la préparation de leur avenir.

Le conseil d'administration a confirmé que la vocation de la Fédération était de faire gagner des parts de marché en s'appuyant sur la pro-activité et le savoir faire des Epl déjà existantes, comme sur la création d'entités nouvelles.

Cette vocation se déclinait autour de 3 missions :

- le rôle politique, le lobbying, qui est de permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables (et les moins défavorables)
- l'accompagnement des adhérents, centré sur la performance et le changement
- Enfin, l'action territoriale, qui consiste à promouvoir la réponse Epl auprès des élus et à accompagner les collectivités locales dans leurs projets.

Dans ces 3 directions, des actions restent à achever ou à engager d'ici 2020.

Rassurez-vous, je ne vais pas me lancer dans un fastidieux et indigeste synopsis de rapports moraux.

Sans revenir sur les actions de lobbying déjà évoquées, je citerai justes 7 exemples qui me semblent parlants :

- 1) la pérennisation de l'activité études, avec la production chaque année de travaux permettant d'anticiper l'avenir, d'identifier des nouveaux marchés, de mesurer et affirmer la contribution des Epl à l'attractivité et au dynamisme des territoires.
- 2) la professionnalisation de nos éditions, en particulier tous les documents destinés soit à promouvoir les bonnes pratiques innovantes et émergentes, soit à vous permettre de vous approprier au mieux les dernières évolutions législatives et réglementaires

3) la promotion de la réponse Epl auprès de collectivités locales, qui contribue à appuyer les sociétés existantes dans leur redéploiement et la création d'une cinquantaine de nouvelles Epl tous les ans.

334 interlocuteurs ont ainsi été rencontrés en 3 ans, élus et dirigeants territoriaux.

Je l'avais dit il y a 3 ans en présentant mes priorités de mandat : il faut aller vers les territoires, n'attendons pas qu'ils viennent à nous !

4) le renforcement de notre action sur des territoires à fort potentiel pour l'économie mixte comme l'Outre-mer et la montagne.

5) la pérennisation d'activités transversales nouvelles, destinées à rassembler le plus grand nombre possible d'Epl,

6) la poursuite du redéploiement de la FedEpl vers le terrain, avec le maintien d'un rythme élevé de rendez-vous personnalisés,

En 3 ans, près de 900 présidents et directeurs ont ainsi été visités chez eux.

J'ai eu personnellement grand plaisir à me rendre à votre rencontre à Rennes, Lyon, Bordeaux, Nouméa, Strasbourg, Pantin, Papeete, Fontainebleau, Fort de France ou encore Brest.

7) la participation d'un nombre sans cesse croissant de Présidents et administrateurs aux activités de la FedEpl et votre forte participation à ce congrès en est le meilleur résultat.

Maintenant il me revient de vous remercier. Au terme de ces 3 années :

- J'ai conscience que certains nouveaux textes législatifs ou réglementaires contraignent votre quotidien, génèrent des incertitudes pour votre avenir.
- J'ai conscience de la fragilisation générée par certaines jurisprudences ou positions des services de l'Etat qui inquiètent nombre d'entre vous, en particulier en matière d'actionnariat.

- Je suis comme vous très inquiet des récentes menaces pesant sur l'avenir même de nombreuses Sem immobilières, et la capacité à construire comme à rénover de la plupart d'entre elles.

Je me permets cependant de penser que globalement le mouvement des Epl a, une nouvelle fois marqué des points.

Pour être en mesure de vous présenter aujourd'hui cet état des lieux, j'ai consacré à la cause des Epl beaucoup d'énergie mais je ne sais pas faire autrement. Mais surtout, j'y ai pris beaucoup, beaucoup de plaisir.

Ces résultats, grâce auxquels les Epl continuent de faire la course en tête, ils sont bien évidemment le fruit d'un travail collectif.

Je tiens en premier lieu à exprimer ma très vive reconnaissance à tous les membres du Conseil d'administration et du Bureau. La force de la Fédération, n'en doutons pas un seul instant, tient à son modèle de gouvernance unique en France, à la fois pluraliste et consensuel, qui lui permet de rassembler des femmes et des hommes de sensibilités d'horizons différents autour de la cause des Epl.

Il m'a semblé à cet égard essentiel, pour conforter notre modèle, d'associer depuis septembre La République en Marche à notre Gouvernance.

Je ne peux citer ce matin tous les administrateurs qui m'ont apporté un appui sans faille dans la conduite de ce changement que vous appelez de vos vœux. Qu'il me soit néanmoins permis de citer les quatre vice-présidents :

- Hervé MARSEILLE, présent sur tous les fronts, qu'il s'agisse de défendre des amendements, de porter haut la voix des Epl d'Ile de France, ou de convaincre nombre d'élus du bien fondé d'une adhésion à la Fédération.
- Patrick JARRY, qui a saisi à bras le corps le dossier de Paris Métropole

- Jean-Marie SERMIER, de tous les combats parlementaires pour la cause des Epl et créateur des premières Semop
- Et une mention spéciale pour Frédérique CALANDRA, avec laquelle j'ai croisé le fer, sans relâche, et avec quelques belles victoires à la clé, en faveur des Sem de logement.
- Qu'il me soit permis d'exprimer également ma vive reconnaissance à Gérard TREMEGE, car nous avons la chance d'avoir comme Trésorier un véritable professionnel, puisque expert comptable et commissaire aux comptes de profession.
- Je tiens aussi à soulever le rôle éminent de Richard LIOGER, Président du Conseil des Fédérations régionales, et à travers lui à remercier tous les élus investis dans le challenge de l'action territoriale.

Le bilan de ces trois années de mandat, il tient aussi à vous tous dirigeants d'Epl, militants déterminés de la cause qui est la nôtre, et qui à ce titre irriguez au quotidien notre réseau de vos contributions et expertises. L'Adepl joue à cet égard un rôle incontournable que je tiens à saluer.

Avec une salutation toute particulière à sa Présidente, Catherine LEGER, et ses collègues qui l'entourent au Conseil d'administration et au Bureau de la Fédération.

La force de l'économie mixte tient aussi à ses partenaires, banques et entreprises, dont j'ai pu mesurer à de nombreuses reprises la réelle plus-value.

Je ne peux évidemment remercier un à un tous les collaborateurs de la Fédération même si j'en ai réellement envie, tant j'ai apprécié le professionnalisme, la réactivité et la créativité de chacun.

L'entreprise qui est la vôtre a su évoluer dans la direction souhaitée par ses adhérents à un rythme dont je mesure pleinement l'intensité.

Mais les messages des adhérents ont été reçus 5 sur 5 et les résultats sont là.

La Fédération est « dans la plaque » pour accompagner la mutation en cours de l'économie mixte dans toutes ses composantes.

Il me revient de féliciter en votre nom le nouveau Président.

Cher Jean-Marie,

Au terme de 3 années de contrat, de rencontres, de plaisir, le temps est venu pour moi de passer la main.

C'est avec beaucoup de confiance que je transmets le flambeau à Jean-Marie SERMIER.

Parce que Jean-Marie est un élu investi de longue date dans le mouvement des Epl qu'il connaît comme peu d'entre nous, je crois.

Il a présidé et souvent créé dans le Jura et sur Dole des Sem, des Spl et les 1ères Semop de France ! Dans l'aménagement, le tourisme, la culture, le développement économique et l'eau, l'assainissement.

Parce que Jean-Marie est systématiquement aux avant-postes du combat en faveur des Epl au Parlement, en particulier lors de l'adoption des lois fondatrices des Spl puis des Semop.

Parce que Jean-Marie participe activement à la gouvernance de la Fédération depuis de 10 ans. Comme Président de la commission aménagement, et comme Vice-Président.

Vous l'avez compris, Jean-Marie a toutes les qualités pour être un excellent Président de la FedEpl sauf une : excuse moi Jean-Marie, tu n'es pas sénateur !

Félicitations, Cher Jean-Marie, en notre nom à tous, pour ton élection à la présidence de la Fédération.

Reçois tous mes vœux de réussite et de succès.

Tu verras, c'est une tâche exigeante, parfois un peu chronophage (en tout cas beaucoup plus que ce que l'on t'a laissé entendre).

Mais une fonction Oh combien exaltante et passionnante !

Permettez-moi de finir par quelques messages.

Puisque je suis devenu depuis quelques instants Président d'honneur de la FedEpl, je retrouve une liberté de parole que j'avais parfois un peu mise en parenthèse au cours des 3 dernières années.

Et donc j'en profite pour vous délivrer quelques messages qui me tiennent à cœur et qui me semblent importants pour l'avenir de notre mouvement.

Se rapprocher des régions.

Il est pour moi acquis que les régions verront leurs compétences renforcées dans des champs où la gamme Epl intervient déjà fréquemment ou dans des nouveaux domaines où la réponse Epl sera une bonne solution.

Alors faites-vous connaître, positionnez-vous, ouvrez une partie de votre capital à ce niveau de collectivité.

Il nous faut aussi redéployer les relations avec les parlementaires.

L'histoire des Epl s'est bâtie depuis le début contre l'administration d'Etat ou avec son abstention, mais jamais avec son soutien.

C'est particulièrement le cas au cours de la dernière décennie, où la FedEpl a fait toujours en sorte d'obtenir les avancées législatives qui lui semblaient opportunes par des propositions de loi et des amendements d'origine parlementaire adoptés grâce au soutien de tous les groupes.

L'entrée en application de la loi sur le cumul va affaiblir le lien naturel qui existait entre notre mouvement et plus de 150 parlementaires présidents d'Epl.

Il n'en est pas moins impératif de rebâtir un lien avec les députés et sénateurs de la nouvelle génération.

La mobilisation des dirigeants d'Epl, en premier lieu des présidents, auprès des parlementaires de leurs circonscriptions et départements constitue à cet égard une priorité immédiate.

A la Fédération d'en finaliser rapidement les modalités. A chacune et chacun d'entre vous de l'aider activement.

Il nous faut bâtir une nouvelle relation avec l'Etat

Je viens de tenir des propos peu amènes l'égard de l'Etat.

J'ai évoqué un peu auparavant son appropriation en cours des innovations portées par la gamme Epl en termes de Spl et de Semop.

L'Etat s'inspire donc depuis peu des Epl pour lui permettre de prendre pied dans l'action publique et de recentraliser en douceur.

Faut-il systématiquement s'y opposer en frontal ?

Sans sombrer dans l'angélisme, ne peut on pas envisager de faire évoluer la situation ?

Pourquoi ne pas positionner ces Epl, à condition que les élus n'y fassent pas que de la figuration, comme les cibles d'un réel partenariat Etat Collectivités locales qui cherche encore ses modes opératoires.

Enfin il nous faut aller plus loin dans nos relations avec les entreprises.

Pendant de nombreuses années, les relations étaient inexistantes ou conflictuelles entre les grandes entreprises privées, les Epl et leur Fédération.

Là aussi, sans excès de naïveté, on constate que si la concurrence demeure vive sur de nombreux territoires, des partenariats se bâtissent, en particulier via les Semop, avec les majors de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie, de la mobilité.

Ne faut-il pas envisager de franchir une nouvelle étape en instaurant un réel dialogue avec les grands concessionnaires des travaux publics et de l'aménagement ?

Alors soyons toujours constructifs et offensifs.

Les coups de boutoir de la conjoncture, de nos adversaires, d'un Etat parfois peu au fait des réalités du terrain peuvent parfois nous décourager et nous inciter à des positions frontales de refus, d'opposition catégorique.

Cette posture est rarement gagnante. L'histoire des Epl, bientôt centenaire, atteste qu'elles s'en sont toujours sorties en n'étant pas adeptes du repli sur soi et du refus du changement.

Veillons à être toujours proactifs, porteurs de positions innovantes et constructives permettant de contourner ou de passer au dessus de l'obstacle, ou de gagner avec un plan B (stratégie du judo).

Capitalisons sur la richesse foisonnante et insuffisamment exploitée de toutes nos expériences.

Renforcez toujours davantage le rôle de l' élu, je m'adresserai ici aux Directrices et Directeurs.

Il est essentiel d'impliquer les élus dans nos organismes.

D'en faire des acteurs, qui auront envie de s'investir pour l'Epl et son développement en interne, mais aussi et surtout auprès de tous leurs réseaux.

Idem pour la FedEpl. Plus on y comptera d'élus investis, plus elle figurera parmi les associations d'élus de premier plan, écoutée et respectée.

En 1995, après de nombreuses années de militantisme et dans l'administration, qui ne m'avaient guère familiarisées avec le monde de l'entreprises, j'ai été élu adjoint au maire de Grenoble.

Je me suis retrouvé, par hasard, nommé à la tête de 3 Sem de logement, d'eau et de transport.

C'est par ces sociétés que j'ai découvert l'économie vraie. Ce sont elles qui m'ont projeté dans le réel.

Donnons cette possibilité au plus grand nombre possible d'élus.

Nos Epl, nos territoires, les libertés locales ont tout à y gagner !

Merci de ces 3 années passées à vos côtés. Je quitte cette présidence et la vie politique, cela a été un voyage passionnant, très riche et qui m'a tiré vers le haut.

La vie est faite de voyage comme le disent les philosophes. Je vais vers un autre voyage et je sais que la marche sera haute après ce voyage que je viens de faire.